

## Modalités

### Formation qualifiante

#### ► Public concerné :

- Demandeur d'emploi
- Salarié d'entreprise
- Emploi jeune
- CIF

#### ► Durée

22 semaines de formation :

- En FOAD 12 semaines. Au centre 4 semaines (Afpal Lille-Lomme)
- 6 en entreprise

Pour plus de renseignements, contactez :

Formateur :

Jérôme DEISS      03 20 17 50 50      Poste 417

E-mail : [copyleft.attitude@gmail.com](mailto:copyleft.attitude@gmail.com)



**Centre AFPA de Lille-  
Lomme**

35, rue de la Mitterie  
59160 Lomme  
[www.afpa.fr](http://www.afpa.fr)

## Conseiller(ère) et assistant(e) en Technologies de L'Information et de la Communication

*En entreprise,  
Espaces publics  
numériques,  
Au domicile des  
particuliers*



*Professionnels  
capables de :*



► *Animer et former aux TIC dans des lieux  
privés (particuliers) et collectifs*

► *Maintenir un équipement multimédia  
dans des lieux privés (particuliers) et collectifs*

**Un métier en relation avec le public**

# Conseiller(ère) et Assistant(e) en Technologies de l'Information et de la Communication



## 2 activités type « cœur du métier »

### ANIMER ET FORMER AUX TIC DANS DES LIEUX PRIVÉS ET COLLECTIFS

- ▶ Analyser les demandes et les besoins des utilisateurs
- ▶ Mettre en œuvre une assistance pédagogique
- ▶ Concevoir et animer des actions TIC
- ▶ Etablir une relation de service
- ▶ Mettre en œuvre une organisation de travail et de gestion des interventions
- ▶ Informer et faire respecter les règles juridiques en vigueur

### ASSURER LA GESTION OPERATIONNELLE D'UN EQUIPEMENT MULTIMEDIA AUPRES DES PARTICULIERS ET DANS DES LIEUX COLLECTIFS

- ▶ Installer et mettre en service le matériel et les applications
- ▶ Gérer l'équipement multimédia
- ▶ Assister techniquement l'utilisateur
- ▶ Localiser et diagnostiquer des pannes et y remédier
- ▶ S'approprier les paramètres d'un réseau local
- ▶ Assurer la veille documentaire et technologique

## 1 Titre Professionnel de niveau IV 2 voies d'accès possibles

### FPC Formation Professionnelle Continue

Parcours exclusivement composé de périodes de formation

Dossier attestant de la pratique professionnelle (DSPP)

Résultats d'évaluation de formation (EF)

Epreuve de synthèse

### VAE Validation des Acquis de l'Expérience

Expérience professionnelle de 3 ans

Dossier de recevabilité (DDTEFP)

Dossier attestant de la pratique professionnelle (DSPP)

Epreuve de synthèse

Entretien avec le jury Professionnel  
TITRE délivré par la DDTEFP